08/03/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association Française des Orchestres continue d'agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes avec* Unanimes ! – Compositrices 2022-2023 *; une saison de programmation qui rend sa place aux compositrices !

Différentes enquêtes montrent la faible part des compositrices dans la programmation des institutions musicales. Concernant les orchestres membres de l'AFO, **l'enquête conduite sur la saison 2018-2019** révélait que seulement 3% des œuvres programmées par les orchestres sont composées par des femmes.

En 2018, les membres de l'Association Française des Orchestres ont affiché publiquement leur intention de « favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la programmation des orchestres et des opéras » en signant **la charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des orchestres et des opéras.** Unanimes ! est l'une des concrétisations de cet engagement.

En effet, Unanimes ! poursuit un triple objectif : rendre visible une très grande partie du patrimoine musical dont le public a été privé, faire vivre les œuvres de compositrices d'aujourd'hui mais aussi encourager les vocations des compositrices de demain.

Depuis 2018, l'Association Française des Orchestres a déjà effectué un premier travail de recensement des œuvres symphoniques de compositrices aux côtés du Centre de documentation de la musique contemporaine, Futurs Composés et Plurielles 34. **Ce répertoire** de plus de 500 œuvres de compositrices d'hier et d'aujourd'hui a été versé à la base de données **« Demandez à Clara » de Présence Compositrices.**

Enfin, l'Association Française des Orchestres poursuit également son travail d'observation de longue date sur la thématique de l'égalité avec la réalisation de plusieurs études sur le sujet qui feront l'objet de nouvelles publications dans les mois à venir.

Aller plus loin :
Les enquêtes de l'Association Française des Orchestres sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des orchestres :

- **La représentation des femmes au sein de la communication des orchestres (2019)**
- **La représentation des femmes au sein de la programmation des orchestres (2019)**
- **L'égalité entre les femmes et les hommes dans les orchestres membres de l'AFO (2017)**

Contact presse :
Morganne Dreux
Chargée de communication
Mail : mdreux@france-orchestres.com
Tel : 0184256837

Quelques informations sur l'Association Française des Orchestres (AFO) :

L'Association Française des Orchestres est l'organisation professionnelle des orchestres, créée à l'initiative des orchestres permanents avec le soutien de la DGCA – Ministère de la Culture, en 2000. Observatoire de la profession, organisme de formation, L'AFO est aussi une instance de dialogue entre ses membres et de multiples partenaires et interlocuteurs, aux niveaux national et international.